

## eCampusOntario – Projet pilote de microcertification Manifestation d'intérêt

### Occasion à saisir

eCampusOntario espère recevoir des manifestations d'intérêt de la part des institutions membres et de leurs partenaires de l'industrie afin de mener une deuxième série de projets pilotes de microcertification. eCampusOntario appuie l'expansion des activités en Ontario visant à faire place à des méthodes de microcertification innovatrices, adaptées aux contextes distincts des collèges et des universités. Chaque projet pilote est chapeauté par un cadre commun qui a été élaboré à l'automne 2019 par un groupe de travail composé d'employeurs et d'établissements d'enseignement supérieur. Le cadre est conçu pour contribuer au développement d'un système de reconnaissance des compétences bien connecté et cohérent, et donne des orientations de haut niveau pour les activités de microcertification. [Vous pouvez télécharger le document sur le cadre et les principes ici.](#)

### Contexte

Au Royal Melbourne Institute of Technology (RMIT) en Australie, les « micro-références » servent à « certifier les réalisations d'une personne en fonction de certaines compétences. Ces références diffèrent des certifications habituelles comme les certificats et diplômes parce qu'elles sont plus courtes, qu'elles sont personnalisables, et qu'elles ont une certaine valeur et une pertinence dans le monde du travail d'aujourd'hui »<sup>1</sup>.

Le travail d'eCampusOntario vise à renforcer et à élargir la microcertification en Ontario grâce à un cadre commun et à un réseau d'échange de pratiques. Ce travail comprend un événement annuel intersectoriel qui réunit le secteur de l'éducation et l'industrie, ainsi que la recherche dans son contexte mondial et local. [Pour en savoir plus sur les initiatives de microcertification d'eCampusOntario, cliquer ici.](#)

eCampusOntario a commencé en 2019 à tester, avec 14 institutions membres et leurs partenaires de l'industrie, les principes ainsi que le cadre de travail comme moyen de s'assurer que la microcertification convient au marché du travail et qu'elle permet de maintenir des normes rigoureuses d'évaluation, d'attestation et de validation. Depuis la dernière série de projets pilotes, des responsables du secteur de l'enseignement supérieur et au gouvernement ont beaucoup appuyé les efforts qui permettent une meilleure coordination entre l'éducation et l'industrie.

En s'appuyant sur la réussite de cette première série, eCampusOntario lancera une deuxième série de projets pilotes qui permettront de développer les activités existantes tout en invitant les nouvelles initiatives visant à tester et à élargir le cadre de travail.

---

<sup>1</sup> <https://www.rmit.edu.au/creds/faq>

Nous encourageons les projets pilotes à déterminer comment leur initiative pourrait contribuer à un réseau provincial ou national d'échange de pratiques en matière de microcertification. À titre d'exemple, eCampusOntario approuve le [Réseau national de l'ARUUC](#), un rassemblement d'établissements d'enseignement supérieur canadiens, de centres de traitement des demandes d'admission et d'autres organismes qui collaborent à créer un portefeuille mondial de références pour échanger des documents fiables destinés aux étudiants. Établir des liens avec ce projet de réseau national, ou avec d'autres, est encouragé afin de favoriser la connectivité, la souplesse et la mobilité des étudiants dans tout le pays.

### Détails

eCampusOntario invite les institutions membres à manifester leur intérêt dans ce projet pilote. La manifestation d'intérêt doit comprendre la preuve d'un partenariat avec un employeur/représentant de l'industrie en Ontario.

Une manifestation d'intérêt peut être présentée pour l'une de ces trois catégories :

**1) Création d'une nouvelle microcertification**

*Il n'existe pas de microcertification pour cette offre.*

**2) Adaptation des offres de microcertification déjà existantes**

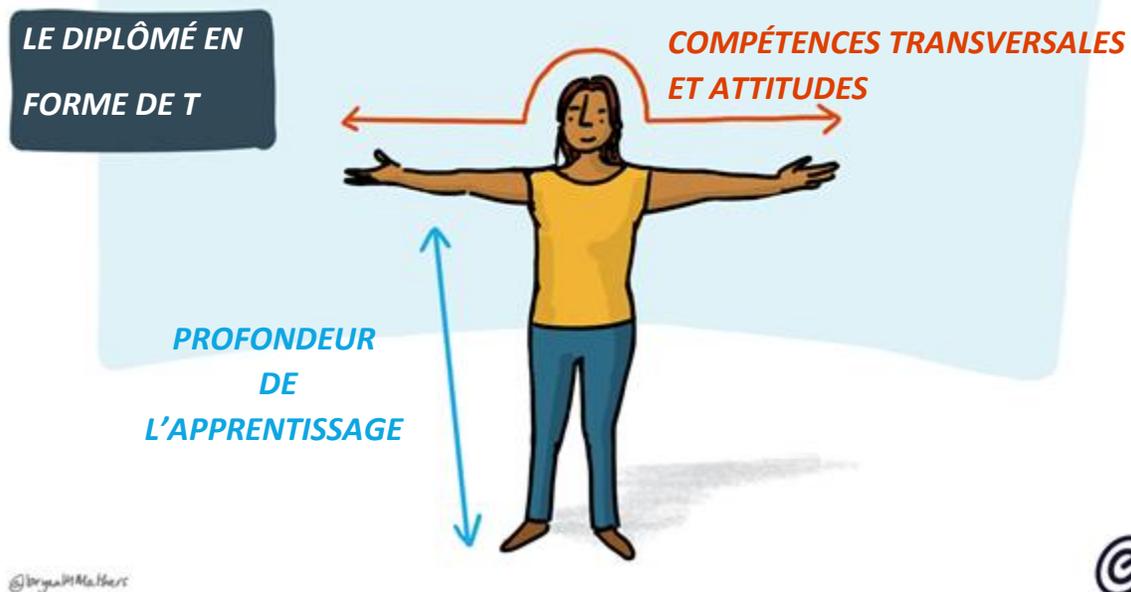
*Principes et cadre de travail appliqués au projet parallèle de reconnaissance de l'apprentissage/de microcertification. La manifestation d'intérêt doit exposer clairement les éléments qui doivent être adaptés au cadre de travail.*

**3) Élargissement de l'offre de microcertification**

*Demande de reconduction du financement de la première série de projets pilotes afin de poursuivre l'activité de microcertification en 2019-2020. Les exemples de projets comprennent l'intégration avec des systèmes/processus administratifs, et les microcertifications qui tirent profit d'autres microcertifications.*

Important : La priorité pour les catégories 1 et 2 est accordée aux institutions qui n'ont pas obtenu de financement dans le cadre de la première phase des projets pilotes en 2019-2020. Les anciens lauréats sont encouragés à se porter candidats dans la catégorie 3.

Les personnes qui manifestent leur intérêt doivent indiquer clairement les aptitudes ou les compétences visées par leur projet de microcertification. Remarque : eCampusOntario cherche à piloter des microcertifications qui font apparaître des compétences dans des domaines verticaux (académiques) et transversaux (interdomaines). Voir le diagramme en T ci-dessous.



### Conditions

Le document de manifestation d'intérêt ne doit pas dépasser 3 pages et doit comprendre les éléments suivants :

#### 1) Description du projet, y compris :

- Compétences/habilités ciblées clairement identifiées
- Preuve ou description de la demande de compétences ciblées et de sa pertinence sur le marché du travail
- Description de la façon dont les compétences seront clairement alignées sur les connaissances, attitudes et aptitudes sous-jacentes
- Façon dont les preuves de résultats seront intégrées et visibles (examen sommatif)
- Projets d'adaptation uniquement : Présentation claire des éléments du projet qui seront adaptés pour s'inscrire dans le cadre de travail

#### 2) Liens avec l'employeur ou le partenaire de l'industrie

- Lettre d'intérêt de l'employeur/du partenaire de l'industrie (à inclure en annexe)
  - La lettre doit comprendre : La fréquence des réunions (y compris la promesse de participer à une réunion du groupe dirigé par eCampusOntario) et l'accord de participation au forum en février
- Description claire des rôles et responsabilités de chaque partenaire
- Argument ou commentaire sur la nécessité des compétences/habilités du point de vue de l'employeur

Remarque : Un partenariat formel n'est pas nécessaire, mais un protocole d'entente décrivant les attentes et le niveau d'engagement est encouragé.

#### 3) Budget requis

- Les coûts autorisés comprennent le soutien à la gestion de projet, le temps des éducateurs, les coûts de mise en place ou de reconfiguration de l'infrastructure technique (LMS, etc.)

- Budget maximum pour l'adaptation et l'agrandissement : 10 000 \$ | Budget maximum pour un nouveau projet : 15 000 \$ (n'inclut pas les coûts de la plateforme)

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par un établissement membre d'eCampusOntario. Les demandes doivent inclure le nom et les coordonnées d'une personne ressource pour eCampusOntario. eCampusOntario exige que chaque projet soit géré par un gestionnaire qui pourra assister aux réunions mensuelles.

### **Évaluation**

Les évaluateurs noteront chaque soumission en fonction des critères suivants :

- La description du projet pilote de microcertification proposé est conforme aux principes et au cadre de travail
- Il existe des preuves claires d'un lien étroit avec l'employeur/le partenaire de l'industrie
- Les compétences/habilités sont ciblées et s'alignent sur un cadre de compétences commun (p. ex. ESCO)
- La microcertification proposée est adaptée au marché du travail
- La méthode proposée est réalisable dans le cadre du champ d'application et du calendrier du projet
- Le budget prévisionnel est clair, détaillé et conforme aux exigences du projet

### **Échéancier :**

**Le 4 juin 2020, 12 h :** Webinaire d'information sur la manifestation d'intérêt (Zoom). [S'inscrire ici](#) (en anglais seulement)

**Le 15 juin 2020 :** Les manifestations d'intérêt doivent être reçues

**Le 29 juin 2020 :** Les candidats retenus sont informés

**Le 13 juillet 2020 :** Début de la planification du projet avec eCampusOntario

**Août 2020 :** Accès à la plateforme d'émission

**Le 15 octobre 2020 :** Remise du rapport de mi-parcours

**Février 2021 :** Forum sur la microcertification (date à déterminer)

**Le 29 mars 2021 :** Dépôt du rapport final

**Le 31 mars 2021 :** Fin du projet pilote d'eCampusOntario

Si vous avez des questions, veuillez les adresser à [procurement@ecampusontario.ca](mailto:procurement@ecampusontario.ca)

Veuillez soumettre votre manifestation d'intérêt à [procurement@ecampusontario.ca](mailto:procurement@ecampusontario.ca) d'ici le 15 juin 2020.